

Chaque mois, la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) nous fait part d'une difficulté, grande ou petite, rencontrée par les usagers. Ou d'informations qu'elle juge intéressantes.

Fougères-Rennes en train : une étape importante franchie



Le collectif FRET (Fougères Rennes En Train) dont le but est de mettre fin à l'isolement ferroviaire du Nord Est de l'Ille-et-Vilaine et de l'Ouest de la Mayenne agit depuis des années pour l'ouverture d'une liaison ferroviaire de Fougères à Rennes avec la perspective d'une ligne interrégionale vers la Normandie et le Nord de la France. Après la réalisation d'une étude d'opportunité lancée en 2018 par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et réalisée par le cabinet TRANSAMO, une nouvelle étape pour le retour du train à Fougères vient d'être franchie par le Conseil régional de Bretagne. Lors de la séance plénière du jeudi 12 octobre, le vice-président en charge des mobilités a présenté le volet mobilité du Contrat Plan État Région qui inclut le financement de l'étude de faisabilité d'une ligne ferroviaire entre Fougères et Rennes. Cette ligne nouvelle (+ 40 km) longerait l'A84 et desservirait ainsi le bassin de population de Liffré-Cormier Communauté et éviterait de faire le détour par Vitry sur la ligne Rennes-Le Mans. L'étude de faisabilité a pour objectif de se prononcer sur le coût, le tracé et l'implantation des futures gares et/ou haltes ferroviaires. Cette étude sera cofinancée, à part égale, entre l'État, la Région Bretagne et les collectivités territoriales

concernées par cette future ligne. Le collectif FRET (Fougères Rennes En Train) qui œuvre depuis des années pour le retour du train à Fougères se réjouit de cette « étape déterminante », preuve que l'État s'intéresse enfin à ce projet.

Une antenne du FRET vient de se créer sur le pays de Liffré-Cormier-Communauté afin de mobiliser les élus et les habitants de ce secteur concerné par cette future ligne. Cette avancée du projet est le fruit d'une mobilisation conjointe des élus et du collectif depuis 10 ans. L'étude de faisabilité, qui fait suite à l'étude d'opportunité déjà réalisée, devrait prendre plusieurs mois étant donné sa complexité. Le collectif FRET, soutenu par l'AUTIV (Association des Usagers des Transports en Ille et Vilaine), suivra de près cette étude et fera tout pour que la réalisation de la ligne soit inscrite dans trois ans dans un avenant au Contrat Plan État Région. Il restera ensuite à poursuivre l'action pour obtenir une desserte entre la Bretagne, la Normandie et le Nord de la France.

*Isabelle Le Roux-Meunier
Présidente de l'AUTIV*

Association des Usagers des Transports en Ille et Vilaine